

**Dr. Eileen de Villa**  
Médecin hygiéniste

**Bureau de santé publique**  
277 rue Victoria  
5<sup>e</sup> étage  
Toronto, Ontario M5B 1W2

Tél : 416-338-7600  
Fax : 416-392-0658  
PublicHealth@toronto.ca

Le 24 février 2021

**À : Parents / tuteurs**

**Objet : Variantes préoccupantes de la COVID-19**

Récemment, de nouvelles souches du virus responsable de la COVID-19 ont été identifiées. Certaines de ces nouvelles souches sont appelées variantes préoccupantes, car elles se propagent plus facilement entre les personnes. Le Bureau de santé publique de Toronto (BSPT) a identifié des personnes dans certains milieux scolaires qui ont été testées positives pour une variante préoccupante. Ce n'est pas surprenant, car il existe des variantes préoccupantes qui se propagent à Toronto et en Ontario. Le BSPT a récemment commencé à mettre à jour le nombre quotidien de cas et les informations sur les variantes préoccupantes à Toronto, disponibles [ici](#).

Alors que Toronto continue de connaître de plus en plus de cas de variantes préoccupantes, il est plus important que jamais de suivre les étapes d'autoprotection. Les mesures de santé publique que vous mettez déjà en œuvre permettront également de prévenir la propagation des variantes, notamment :

- Limiter vos contacts aux seuls membres de votre ménage et rester à la maison autant que possible. Les rassemblements sociaux et les rencontres en dehors du cadre scolaire ont conduit à la propagation de la COVID-19
- Sortir uniquement pour les sorties essentielles telles que les rendez-vous médicaux, les courses alimentaires, l'école, les travaux essentiels ou l'exercice physique.
- Garder au moins deux mètres (six pieds) de distance des autres personnes à l'extérieur de votre maison.
- Porter un masque.
- Se laver les mains fréquemment, à l'eau et au savon pendant 15 secondes.
- Rester à la maison si vous ne vous sentez pas bien ou si on vous a dit de vous isoler.

Les mesures de santé publique dans les écoles permettront également de prévenir la propagation de variantes préoccupantes. Afin d'ajouter des protections pour nos communautés scolaires contre ces nouvelles variantes, Le BSPT a apporté des changements importants à **l'outil de dépistage scolaire** pour le [personnel, les visiteurs](#) et [les élèves de la maternelle à la 12e](#). **Veillez intégrer le dépistage des symptômes de la COVID-19 à votre routine matinale.** Tous les membres de votre ménage devront procéder au dépistage tous les jours avant d'aller à l'école.

**Les changements apportés à l'outil de dépistage scolaire comprennent les éléments suivants :**

- **Un membre de votre ménage présente des symptômes :** si un membre de votre ménage présente un ou plusieurs symptômes de la COVID-19, tous les enfants et adultes qui fréquentent un établissement scolaire devront rester à la maison, ne pas aller à l'école, jusqu'à ce que le risque de COVID-19 soit écarté par un résultat de test. Si le membre du ménage présentant un ou plusieurs symptômes ne se soumet pas au test, les enfants et les adultes de la maison qui fréquentent une école devront rester à la maison pendant 14 jours.
- **Un membre du ménage a voyagé :** si un membre de votre ménage a voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours, tous les enfants et adultes qui fréquentent une école devront rester à la maison jusqu'à ce que la personne qui a voyagé termine les 14 jours d'auto-isolément requis par le gouvernement fédéral. Si l'individu est exempté de s'auto-isoler parce qu'il accomplit un travail essentiel (par exemple, chauffeur de camion ou pilote), le reste du ménage pourra continuer d'aller à l'école.
- **Contact étroit d'une personne qui a eu le COVID-19 :** Si un membre de votre ménage s'auto-isole à la maison parce qu'il était un contact étroit d'une personne qui a contracté la COVID-19, tous les enfants du ménage devront rester à la maison et ne pas se rendre à l'école jusqu'à ce que la personne qui était un contact étroit termine ses 14 jours d'auto-isolément.

Si des élèves, des membre du personnel ou des visiteurs présentent un ou plusieurs symptômes nouveaux ou qui s'aggravent, ils devront rester à la maison, s'isoler et [se faire dépister](#). Pour plus d'informations, veuillez consulter les [instructions supplémentaires pour les élèves, le personnel et les visiteurs testés pour la COVID-19](#).

Merci pour tout ce que vous faites pour assurer la sécurité de nos écoles et de nos communautés. Veuillez continuer à visiter notre site Web à: [www.toronto.ca/COVID19](http://www.toronto.ca/COVID19) pour rester informé. Les informations spécifiques aux communautés scolaires sont disponibles à l'adresse: [COVID-19, information scolaire pour les parents et les responsables](#). Si vous avez des questions sur la COVID-19, veuillez appeler notre assistance téléphonique au 416-338-7600, du lundi au dimanche de 8 h 30 à 20 h 00. Des services d'interprétation sont disponibles. Si vous avez besoin d'une assistance médicale immédiate, veuillez appeler Télésanté Ontario 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-797-0000.

Sincères salutations,



Nicole Welch  
Directrice  
Équipe d'intervention COVID-19 pour les écoles  
Infirmière en chef